Case Postale 65
2852 Courtételle
T 41 32 545 56 00
info@frij.ch
www.frij.ch

Fondation Rurale Interjurassienne
COURTEMELON LOVERESSE

Essai variétal lin Bio Courtételle 2024

Rapport d'essai

Responsable de l'essai :

Bertrand Wüthrich
Fondation Rurale Interjurassienne
2852 COURTEMELON
032 545 56 76
bertrand.wuthrich@frij.ch

Courtemelon, septembre 2024

1 Description de l'essai

L'essai, conduit en bandes, a pour objectif de comparer 4 variétés de lin de printemps en agriculture biologique. L'essai fait partie d'un réseau d'essai Suisse. Il est conduit avec divers partenaires de la branche des oléagineux bio en Suisse sur l'exploitation agricole de Bertrand et Marc Wüthrich à Sur-Chaux, Courtételle.

Essai variétal de lin bio à Courtételle

Itinéraire technique		Coûts spécifiques
Précédent	Avoine d'automne	
Date semis engrais vert	21 juillet 2023, UFA Secco	100.-
Labour	22 février 2024	
Herse rotative	26 février 2024	
Date de semis	5 avril 2024, semis combiné	
Densité de semis	80 kg /ha	525.-/ha

Fumure					
Compost champignons	date	04.08.23	m^3/ha	10	65.- / ha

Autres coûts	
Frais de réception	6.- / dt
Frais de séchage (6.4% H_2O, moyenne des différentes variétés)	1.19.- / dt
Total autres coûts	7.19 / dt

Produits	
Prix de vente du lin bio (référence 2024)	290.- / dt
Prime oléagineux	700.- / ha
Prime sans produits phytosanitaire	400.- / ha
Prime sans herbicide	250.- / ha

Les frais de séchage se basent sur l'humidité moyenne de l'essai, à savoir 6.24 %. La réfection de poids est prise en compte pour chaque variété selon sa propre humidité.

Variétés semées:

Variété	Type	Remarques
Galaad	précoce	
Justess	précoce	Traitée Zn
Bingo	mi-tardif	
Floral	mi-tardif	

2 Ravageurs

A l'exception d'une forte attaque d'altise du lin lors de la levée, observée vers fin avril, aucun dégât de ravageur n'a été constaté. Plusieurs relevés ont été réalisés dans notre essai au cours du développement de la culture. Les principales observations sont présentées ci-dessous.

3 Observations

Stade juvénile :

Plusieurs relevés ont été réalisés dans la parcelle où se situait notre essai au cours du développement de la culture. Les principales observations pour la variété Galaad sont présentées ci-dessous.

Date	Stade (CD)	Observations
28.04.24	09	Levée régulière, dégâts d'altise sur 80% des cotylédons
09.05.24	14	Développement rapide
28.05.24	34	Bon développement malgré la pluie
09.06.24	61	Début floraison
25.06.24	69	Fin floraison
12.08.24	89	Récolte

Floraison :

Plusieurs relevés ont été réalisés lors de la floraison, pour identifier les différences entre les variétés. Le tableau ci-dessous présente les principales observations.

Variété	Début floraison	Pleine floraison	Fin floraison
Galaad	9 juin	15 juin	25 juin
Justess	9 juin	15 juin	25 juin
Bingo	15 juin	20 juin	27 juin
Floral	15 juin	20 juin	28 juin

4 Rendement physique et financier

La récolte s'est déroulée en deux étapes.

Le 10 août, la culture a été fauchée au sol et mise en andains à l'aide d'une barre de coupe.

Le 12 août, après 2 jours de séchage au sol, les andains ont été repris au sol à la barre de coupe, à défaut d'avoir pu utiliser un pickup spécifiquement conçu pour ce type de récolte.

Toutes les capsules ont pu être reprise par la barre de coupe de la moissonneuse, grâce à l'utilisation de releveurs d'épis.

Lors de la récolte, toutes les variétés étaient à maturité. L'humidité moyenne des grains récoltés était à 6.24%, nous avons calculé le rendement physique net de chaque parcelle à un taux corrigé de 6%.

Le tableau ci-dessous présente les résultats physiques et financiers.

Variété	Rendement sec 6% H2O	Marge brute CHF/ha
Galaad	10.49	3'736.-
Justess	17.67	5'775.-
Bingo	14.07	4'752.-
Floral	14.64	4'914.-
Moyenne	**14.21**	**4'794.-**

5 Résumé

Les rendements obtenus dans l'essai sont moyens, très satisfaisants toutefois si on tient compte des conditions très humides de ce printemps. La marge comparable moyenne de l'essai se situe à Fr. 4’794.-/ha (seules les contributions spécifiques à la culture sont prises en compte).

Justess présente un rendement très supérieur à Galaad, entrainant une différence de rendement de 7dt/ha et de marge comparable de Fr. 2'000.-/ha. Une partie de la réussite de Justess peut être imputée au traitement des semences avec du sulfate de zinc. Toutefois, aucune carence n’a été observée lors de la croissance, notamment au stade sensible de 5 à 10 cm de hauteur.

6 Remerciements

Nous remercions tout particulièrement Biofarm pour le suivi de l’essai, ainsi que Hänni Agrocentre pour la mise à disposition de la faucheuse, de même que les exploitants Bertrand et Marc Wüthrich pour leur patience lors de la récolte.

Merci également au Fibl, pour le suivi de la culture et la mise à disposition de ses installations de mesure de l'humidité.

Courtemelon, septembre 2024 / FRI / Domaine PVE / BW